



FONDS
NATIONAL
REDD

RAPPORT ANNUEL 2021



... contribuer au maintien et à la gestion durable du deuxième plus grand bassin forestier du monde tout en assurant l'amélioration des niveaux de vie et des revenus de la population congolaise.



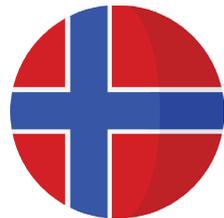
AVEC LE FINANCEMENT DE



CAFI National Investment
Framework



Swedish International
Development Cooperation



ROYAUME DE NORVEGE A
TRAVERS CAFI

Préface

Institué en 2013 pour être le bras financier de la Stratégie-cadre Nationale REDD+ et de la mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo (RDC), le Fonds National REDD (FONAREDD) a été capitalisé en 2016 par l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique centrale (CAFI) au travers d'une première Lettre d'Intention (Loi) signée le 22 avril 2016 entre la RDC et CAFI couvrant la période 2016-2020. Dans cet accord de partenariat, des engagements respectifs ont été pris par les deux parties : la RDC en termes des jalons à atteindre et CAFI, en contrepartie d'un financement de 190 M USD. En plus de cette enveloppe financière, le FONAREDD a bénéficié via CAFI, d'un appui supplémentaire de 25 M USD de la Norvège et 4 M USD du Royaume du Suède, soit un total de 219 M USD. Le FONAREDD a également mobilisé des co-financements de la GIZ, l'AFD et le JICA.

Au courant de l'année 2021, un nouveau partenariat entre la RDC et CAFI a été négocié et enfin conclu lors de la 26ème Conférence des Parties (COP 26) de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatiques (CCNUCC), à Glasgow. La nouvelle Lettre d'Intention qui couvre une période plus longue que la première (2021-2030), représente des ambitions politiques audacieuses et un haut niveau d'engagement de la RDC pour une économie à faible déforestation et une gouvernance transparente de l'utilisation des terres, en contrepartie d'un engagement financier de CAFI de 500 Millions USD pour la période intérimaire 2021-2026. Cette LOI entend capitaliser sur les résultats obtenus lors du premier partenariat, tout en poursuivant et en renforçant les objectifs visés par ce premier partenariat, dont la mise en œuvre sur terrain est toujours en cours.

Pour le FONAREDD, l'année 2021 a été consacrée non seulement au suivi-évaluation de son portefeuille de 18 programmes – qui sont de plus en plus matures – mais aussi aux préparations du second partenariat RDC-CAFI. Cela a permis de faire le bilan et tirer des leçons apprises du premier partenariat. Le présent rapport est établi pour présenter de manière synthétique les principaux résultats atteints lors de la dernière année effective du premier partenariat – soit 2021 – ainsi que de manière cumulative depuis le début de ce premier partenariat, tant sur le plan programmatique que de portefeuille des projets et programmes financés dont, pour la plupart, l'exécution est en cours.

Je vous en souhaite bonne lecture.



Félicien MULENDA
Coordonnateur National du Secrétariat Exécutif du FONAREDD

Réalisations principales

01



a) Réalisations financières et programmatiques à fin 2021

Dans le cadre du premier partenariat 2016- 2020 entre la RDC et CAFI, l'accord conclu devait permettre le financement de 20 programmes à travers le FONAREDD. Cependant, les difficultés liées au temps d'instruction des programmes, n'ont pas permis le financement de deux programmes à savoir : Normes et Gouvernance. Ainsi, au total 18 programmes, dont 16 programmes opérationnels à fin 2021, ont été approuvés et financés par le Comité de Pilotage du Fonds pour un montant total réparti à ce jour comme suit :



Chiffres clés fin 2021

Budget total des programmes financés

249 865 412 USD



Budget décaissés jusqu'au 31 décembre 2021

162 186 878 USD

65%



Dépenses justifiées

96 615 681 USD

39%



Financement direct mobilisés
174 567 743 M USD

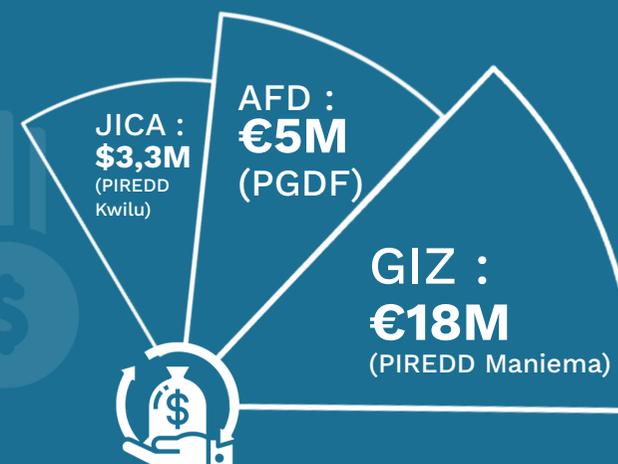
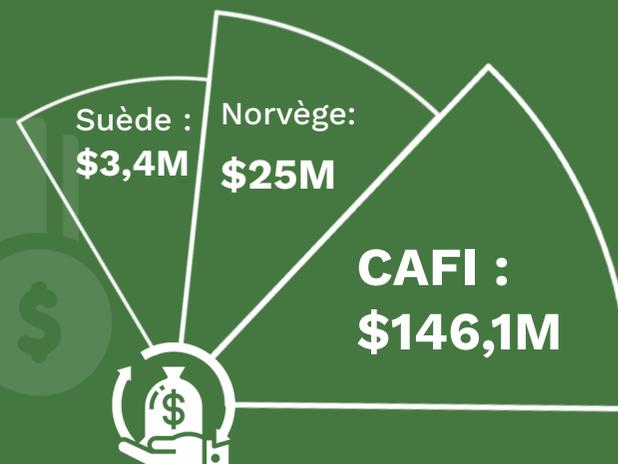
70%



Co-financement aux programmes

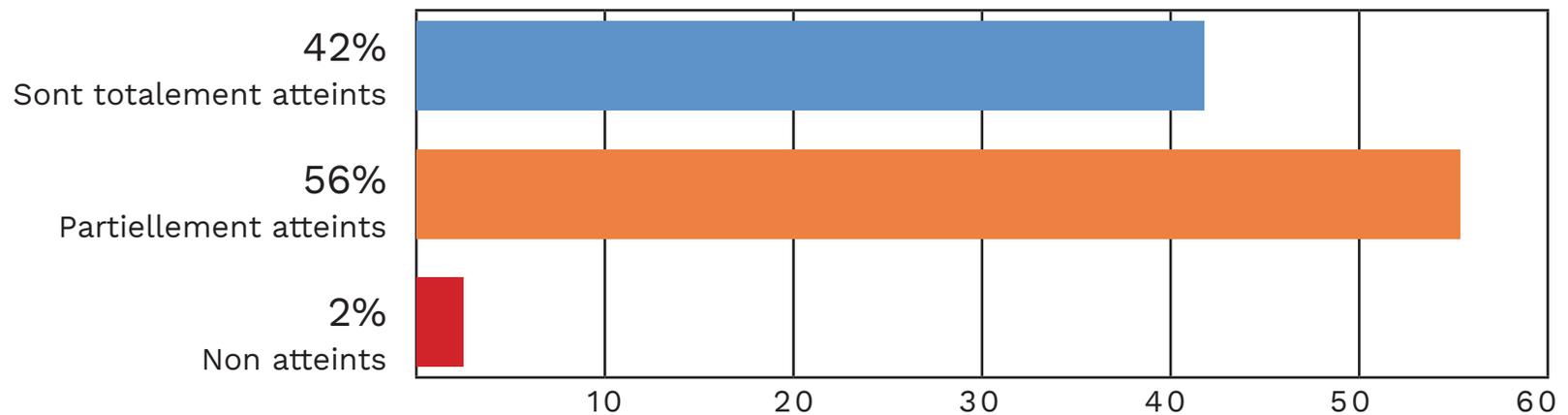
26 300 000 USD

11%





7 Programmes jugés satisfaisants	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat exécutif • Société civile • Réforme foncière • Energie 	<ul style="list-style-type: none"> • PIREDD Mai-Ndombe • PIREDD Mongala • PIREDD Equateur
6 Programmes jugés modérément satisfaisants	<ul style="list-style-type: none"> • SNSF • Aménagement du territoire • PROMIS 	<ul style="list-style-type: none"> • PIREDD Oriental • PIREDD Kwilu • PIREDD Sud-Ubangi
2 Programmes jugés non satisfaisants	<ul style="list-style-type: none"> • Peuples autochtones • GDA 	
3 Programmes non-démarrés	<ul style="list-style-type: none"> • PIREDD Maniema • Savanes • PGDF 	



Répartition des fonds par types de programmes

Dans le cadre de ce premier partenariat RDC – CAFI 2016 – 2020, deux types de programmes ont été développés, notamment les programmes sectoriels qui sont des programmes nationaux soit thématiques soit de réformes des politiques et les programmes intégrés qui sont des programmes sous-nationaux ou provinciaux d'investissements sur le terrain suivant une vision holistique et intégrée des thématiques de la REDD+ en RDC. Le graphique ci-dessous indique les budgets approuvés et financés jusqu'à fin 2021 ainsi que celui à décaisser après 2021 par types

de programmes.

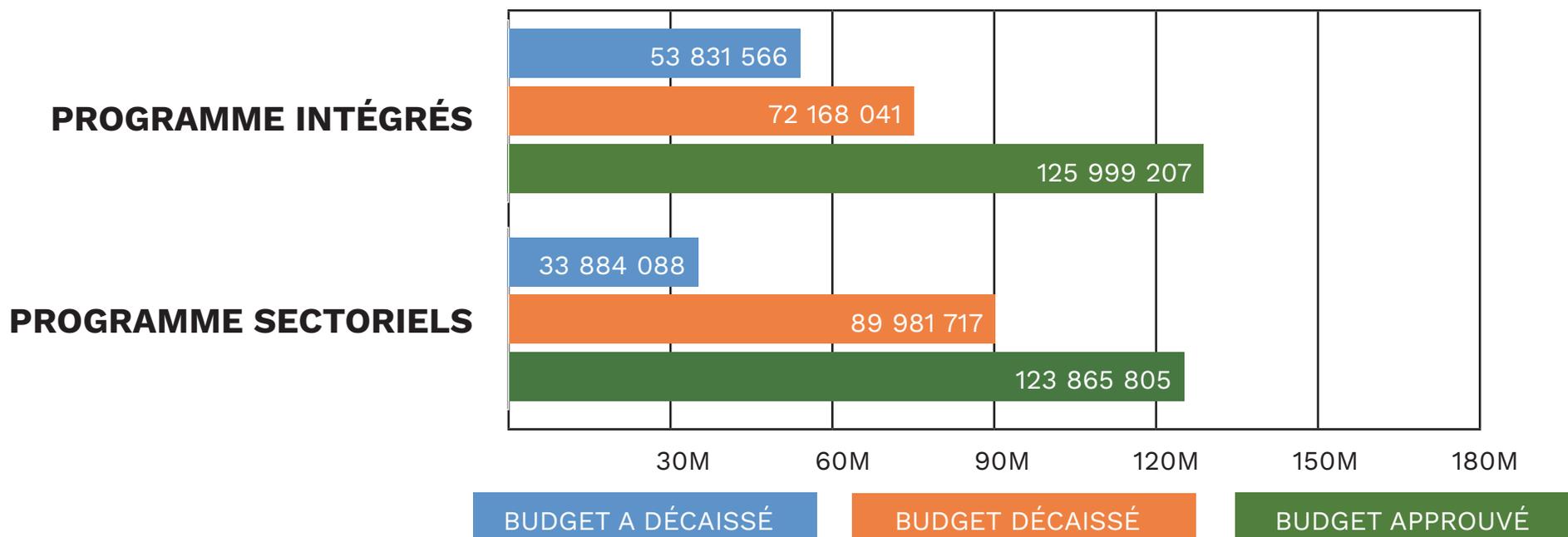
De 18 programmes du portefeuille du FONAREDD à fin 2021, 11 sont des programmes sectoriels et 7 des programmes intégrés.

Parmi les programmes sectoriels, 2 programmes n'ont pas démarré jusqu'à fin 2021 à savoir le programme de Gestion durable des Forêts (PGDF) et le programme de mise en valeur des savanes et zones forestières dégradées (PSFD). La raison évoquée est celle relative à la levée des mesures suspensives notamment les recrutements des assistances techniques et les signatures des protocoles d'accord avec les ministères bénéficiaires, Environnement et Développement Durable pour le PGDF et Agriculture pour le PSFD.

Les programmes sectoriels opérationnels ont contribué au lancement de cinq réformes au niveau national visant à améliorer la gouvernance dans les secteurs afin d'adresser efficacement les causes de la déforestation identifiées dans la Stratégie-cadre Nationale REDD+ de la RDC. Les cinq réformes amorcées concernent les secteurs suivants :

- **Aménagement du Territoire ;**
- **Foncier ;**
- **Energie ;**
- **Agriculture ; et**
- **Forêt.**

Les programmes intégrés quant à eux couvrent au total neuf provinces (Tshopo, Ituri, Bas-Uélé, Mongala, Equateur, Sud-Ubangi, Mai-Ndombe, Kwilu et Maniema) dans lesquelles des investissements



sont déployés sur le terrain dans le double objectif de la REDD+ à savoir, réduire la déforestation et améliorer le bien-être de la population bénéficiaire.

Le tableau 1 ci-dessous présente les dates référentielles clés pour chaque programme (date d'approbation en Comité de Pilotage du FONAREDD, date de transfert de fonds par le MPTF, date de démarrage effectif et date prévisionnelle de clôture). Sur les

18 programmes du portefeuille du FONAREDD de la période 2016 – 2020, deux programmes ont déjà clôturés la mise en œuvre, le programme, à savoir le programme de finalisation et mise en œuvre du Système national de surveillance des Forêts (SNSF) clôturé le 01 janvier 2021 et le programme intégré REDD+ de la province du Sud-Ubangi dont la clôture opérationnelle est intervenue le 30 juin 2021.

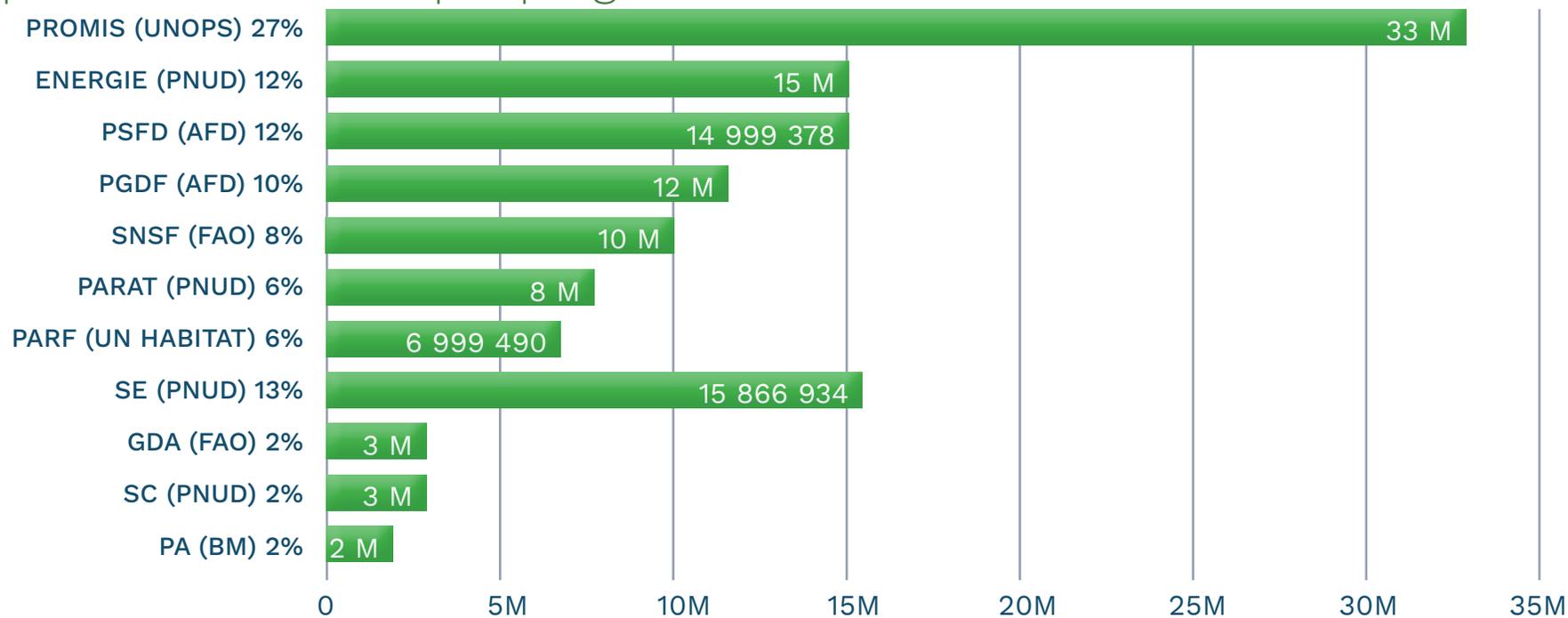
Il ressort également de l'analyse du tableau 1 que plusieurs programmes ont démarré plusieurs mois (3 à 12 mois) après réception du premier transfert de financement et n'ont donc pas suivi les dates de démarrage indiquées par le MPFT lors du transfert des fonds. C'est le cas du PIREDD Oriental (9 mois) et du PIREDD Mai-Ndombe (12 mois).

Tableau 1 : Dates référentielles clés des programmes financés. N/A : non applicable ; MPTF : Multi-Partner Trust Fund (Fonds Multipartenaires de centre d'expertise des Nations-Unies).

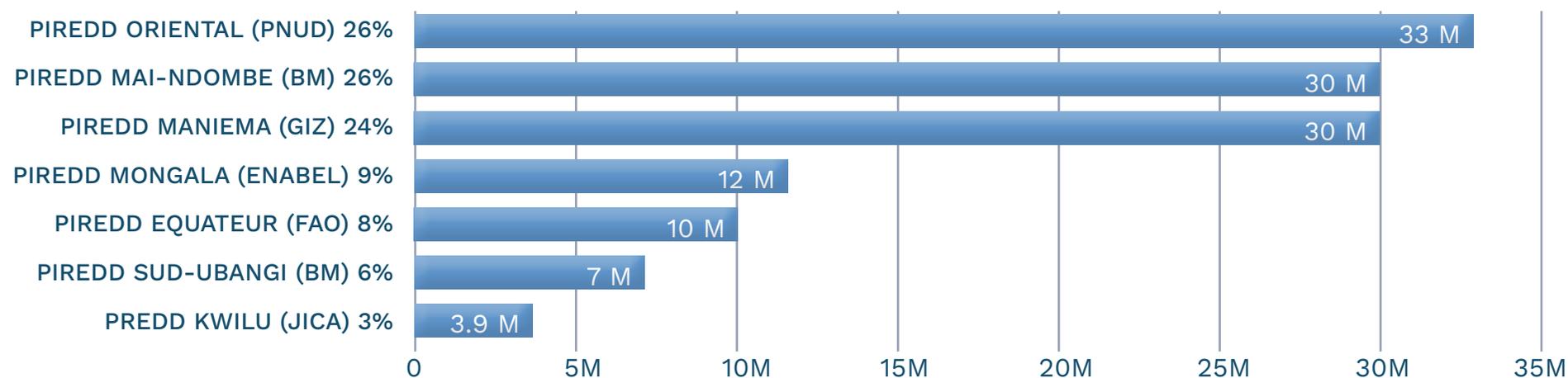
N °	Programmes Sectoriels	Agence d'exécution	Approbation COFIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Date de démarrage effective	Nbre de mois entre la date de transfert de fonds et le démarrage effectif	Date de clôture prévue
1	Secrétariat Exécutif	PNUD	09/05/2016	07/04/2017	N/A		N/A
2	Peuples autochtones	BM	20/10/2016	05/04/2017	N/A		31/06/2022
3	Société Civile	PNUD	20/10/2016	22/12/2016	30/01/2017	1 mois et 9 jrs	30/06/2022
4	SNSF	FAO	20/10/2016	22/12/2016	01/01/2017	10 jrs	01/01/2021
5	Réforme AT	PNUD	08/02/2017	19/04/2017	01/06/2017	1 mois et 17 jrs	31/12/2022
6	Réforme foncière	UNHABITAT	08/02/2017	25/04/2017	02/08/2017	3 mois et 3 jrs	30/09/2022
7	Energie durable	PNUD	07/11/2018	20/12/2018	29/11/2019	11 mois et 10 jrs	01/12/2023
8	Gestion durable Agriculture	FAO	22/02/2018	29/04/2019	30/07/2019	3 mois	30/06/2022
9	Planification familiale	UNOPS	22/05/2019	19/07/2019	06/12/2019	4 mois et 18 jrs	06/12/2022
10	Savanes	AFD	05/07/2019	11/02/2020	N/A		N/A
11	Gestion durable forestière	AFD	05/12/2019		N/A		N/A

N °	Programmes Intégrés	Agence d'exécution	Approbation COPIL FONAREDD	Transfert de fonds par MPTF	Date de démarrage effective	Nbre de mois entre la date de transfert de fonds et le démarrage effectif	Date de clôture prévue
1	PIREDD Mai-Ndombe	BM	20/10/2016	04/04/2017	18/05/2018	13 mois et 4 jrs	18/05/2022
2	PIREDD Sud-Ubangi	BM	08/02/2017	06/04/2017	07/05/2018	13 mois et 2 jrs	30/06/2021
3	PIREDD Oriental	PNUD	08/02/2017	20/11/2017	04/05/2018	4 mois et 15 jrs	31/12/2023
4	PIREDD Kwilu	JICA	22/02/2018	20/12/2018	21/04/2019	4 mois	20/04/2024
5	PIREDD Equateur	FAO	22/02/2018	28/08/2018	27/08/2019	12 mois	26/08/2023
6	PIREDD Mongala	ENABEL	22/05/2019	08/08/2019	23/09/2019	1 mois et 16 jrs	08/08/2023
7	PIREDD Maniema	GIZ	31/12/2020	23/04/2021	01/03/2021	moins 1 et 7 jrs	28/02/2024

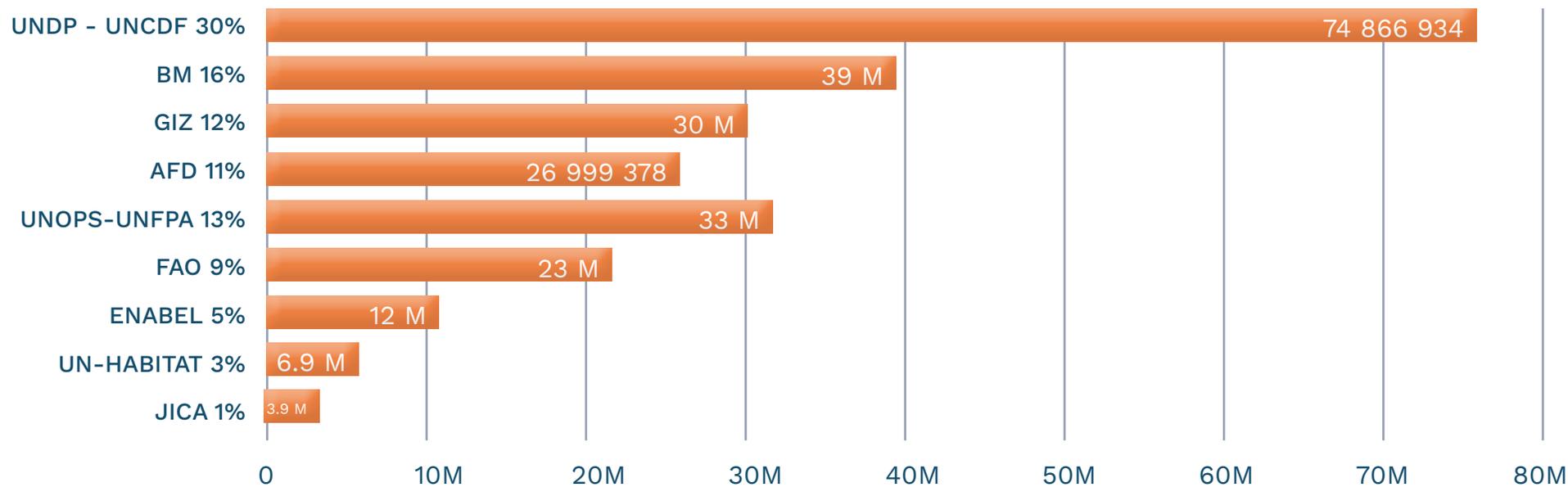
c) Répartition des fonds par programmes sectoriels



d) Répartition des fonds par programmes intégrés



e) Répartition des fonds des programmes approuvés par agences d'exécution



b) Mobilisation de nouvelles sources de finance climat en dehors du partenariat avec CAFI

En plus de mettre en œuvre le portefeuille CAFI en RDC, le FONAREDD s'est chargé de nouvelles initiatives de mobilisation de finance climat pour la RDC. En 2021, le FONAREDD a piloté et coordonné la soumission de la RDC auprès de la Coalition LEAF, grâce à laquelle la Province de la Tshuapa est maintenant éligible à négocier (à travers le Ministère d'Environnement et Développement Durable) des accords d'achat

de crédits carbone à hauteur de 30 millions de tonnes d'émissions CO2 évitées sur une période de cinq ans (avec un prix par tonne de 10 USD). Dans ce contexte, le FONAREDD a également soumis une Note concept TREES pour les émissions passées au Secrétariat ART, qui a été approuvée à la fin de l'année 2021.

Dans le cadre du travail pour rendre la RDC éligible à un appui à travers LEAF ou ART, le FONAREDD a bénéficié d'un appui de 100 000 USD de la part du PNUE pour appuyer le travail sur l'avancement des outils nationaux de sauvegardes sociales et environnementales.

		
Comités de pilotage du Fonds	Comités techniques du Fonds	Missions de suivi par le Secrétariat Exécutif
2 prévus 1 réalisé	12 prévus 10 réalisés	12 prévus 7 réalisés

		
COPIL de programmes auxquels le SE a assisté	Réunions de suivi des jalons avec les points focaux	Evaluations à mi-parcours des programmes en cours
24 prévus 16 réalisés	4 prévus 2 réalisés	5 prévus 4 réalisés



De plus, mi-2021, le FONAREDD a initié un dialogue avec la Banque mondiale concernant une étude de faisabilité sur un programme national potentiel sur les paiements pour les services écosystémiques (PSE). La Banque s'est engagée à financer cette étude.



pour procéder aux A.E.
 les récents (2018-2019)
 l'impact des A.E. (2018-2019)
 le PSE du produit primaire (le PSE)
 l'impact des A.E. sur les
 obligations de la société civile
 en matière de justice.



Réalisations clés cumulées

02





Date: 23 septembre 2021
PAYER À L'ORDRE DE **ALTECH** \$ 150 000
CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS AMÉRICAINS
POUR LE PROGRAMME ENERGIE-FONAREDD À KINSHASA

Date: 23 septembre 2021
PAYER À L'ORDRE DE **HALT BANK** \$99 400
QUATRE-VINGT DIX-NEUF MILLE QUATRE-CENT DOLLARS AMÉRICAINS
POUR LE PROGRAMME ENERGIE-FONAREDD À KINSHASA

Date: 23 septembre 2021
PAYER À L'ORDRE DE **BASCONS** \$ 132 000
CENT TRENTE-DEUX MILLE DOLLARS AMÉRICAINS
POUR LE PROGRAMME ENERGIE-FONAREDD À KINSHASA

Date: 23 septembre 2021
PAYER À L'ORDRE DE **BBOX** \$ 150 000
CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS AMÉRICAINS
POUR LE PROGRAMME ENERGIE-FONAREDD À KINSHASA

Date: 23 septembre 2021
PAYER À L'ORDRE DE **DAP ENERGY** \$ 150 000
CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS AMÉRICAINS
POUR LE PROGRAMME ENERGIE-FONAREDD À KINSHASA

Date: 23 septembre 2021
PAYER À L'ORDRE DE **YAHWE NISSI** \$ 100 000
CENT MILLE DOLLARS AMÉRICAINS
POUR LE PROGRAMME ENERGIE-FONAREDD À KINSHASA

Réalisations clés cumulées fin 2021

a) Niveau d'atteinte des jalons

Pilier	Jalons intermédiaires			Jalons finaux				Ensemble de jalons			
	Totalement atteint	Partiellement atteint	Total	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total	Totalement atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Total
Agriculture	2	1	3	1	1		2	3	2		5
Energie	2		2		3		3	2	3		5
Forêt	2	7	9	2	2		4	4	9		13
Normes		1	1			1	1		1	1	2
AT	1	2	3	1			1	2	2		4
Foncier	1	2	3		1		1	1	3		4
Démographie	1	2	3		1		1	1	3		4
Gouvernance	4	1	5	1			1	5	1		6
Total	13	16	29	5	8	1	14	18	24	1	43
Pourcentage	45%	55%		36%	57%	7%		42%	56%	2%	100%

b) Réalisations en termes de suivi et évaluation du portefeuille FONAREDD en 2021



Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
Mission de suivi	12	7	58%	Par rapport à la planification annuelle 2021, 7 missions de suivi ont été réalisées. Les programmes évalués sont : PIREDD Kwilu, Mai Ndombe, Sud Ubangi Mongala. Certaines missions n'ont pas été réalisées à cause des mesures sanitaires prise par le PNUD en faveur de son staff et les décaissements tardifs de ressources financiers.
Participation aux COPIL des programmes/projets	24	16	67 %	Le portefeuille du FONAREDD comprend 18 programmes dont 2 programmes en phases de démarrage au premier trimestre 2022 et deux autres programmes ont pris fin durant l'année 2021. Durant l'année 2021, le PIREDD Mai Ndombe suite à l'indisponibilité du gouverneur et le PIREDD Equateur, ils ont eu chacun la tenue d'un comité de pilotage au lieu de deux par an. Ceci est consécutif aussi au congrès des gouverneurs tenu à la province de l'Equateur.
Transmission des rapports annuels et semestriels et leurs analyses	36	36	100 %	Tous les rapports annuels 2020 et semestriels 2021 ont été transmis par les Agences d'exécution et les experts du SE FONAREDD les ont analysés et publiés. Des recommandations ont été formulées par le Secrétariat Exécutif permettant l'amélioration du contenu et la forme des rapports.



Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
Collecte des données selon PTBA (études initiales, diagnostics, etc.)	67	36	54%	<p>Les programmes PGDF et Savanes sont en phase de démarrage au début de l'année 2022. Par rapport à la planification annuel des programmes, 67 livrables ont été attendus et 40 reçus au niveau du SE FONAREDD. Les différents livrables transmis au FONAREDD sont publié à travers on site internet.</p> <p>Les livrables reçus cette année 2021 sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PIREDD SUD UBANGI : Les différents PSAT, le feuille de route Planning Familial ; Rapport d'achèvement du PIREDD MO, Liste de localisation des CLD 2. PIREDD MONGALA : Etude sur les représentations sociales liées à la forêt dans la province de la Mongala; Diagnostic organisationnel et élaboration des plans de renforcement des capacités et formation des services démontrés, ligne directrice du PIREDD PO ; 3. PIREDD Kwilu : Rapport sur l'Evaluation préliminaire des impacts et risques environnementaux et sociaux avec Plan de gestion impacts environnementaux et sociaux version revue ; 4. PIREDD Equateur : Rapport de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux du PIREDD version revue. 5. PIREDD PO : Les plans territoriaux d'aménagement du territoire, les PSAT, Différentes cartes ; 6. PIREDD Mai Ndombe : Rapport d'évaluation du PIREDD Plateau ; 7. Réforme foncière : Rapport sur les expérimentations des modèles pilotes dans la province de Kwilu, Iturie et Mai Ndombe 8. Réforme de l'aménagement du territoire : Politique Nationale d'aménagement du territoire adopté au conseil des ministres ; La Loi d'aménagement du territoire transmise au parlement pour son adoption, Draft 2 Méthodologique de zonage participatif des terroirs villageois ; 9. Programme Energie : Rapport des études de la filière bois énergie ; Etudes de faisabilité pour la construction MCH ; Master Plan pour le GPL (Déploiement du GPL) ; 10. PA : Rapport des microprojets PA 11. GDA : Draft 0 de la Politique Nationale d'agriculture 12. PROMIS : Rapport d'évaluation interne du programme, Plan d'action genre (compris dans le rapport semestriel 2021) 13. Société Civile : Rapports de fonctionnement des coordinations provinciales du GTCRR

Activités	Nbre prévu	Nbre réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
Echanges et capitalisation	12	9	75%	<p>Cadre d'échange et de collaboration des programmes du FONAREDD : un moyen efficace permettant les échanges, harmonisation des approches et capitalisation des expériences dans le cadre de la mise en œuvre des investissements REDD+.</p> <p>Thèmes suivants ont été développés au cours de l'année 2021 : (1) Structuration du milieu, (2) Dispositif d'encadrement agricole, (3) PSE, (4) Planification Familiale, (5) PSE, (6) Foyers améliorés, (7) Sauvegardés, (8) Genre, et (9) SIG. Les thèmes non développés et qui feront l'objet de discussions en 2022 sont : (1) Agroforesterie et amélioration de la fertilité, Gestion technique des cultures pérennes et diversification des cultures et Techniques et système des cultures, (2) KoboCollect et les multiples autres outils de collecte des données (3) RNA et cultures pérennes dans les PIREDD</p>
Evaluation externe des agences	5	4	80%	<p>Le Secrétariat Exécutif a organisé 4 évaluations mi-parcours des programmes du portefeuille du FONAREDD. Ces évaluations concernent les programmes suivants : PIREDD Mai Ndombe, Appui à la réforme foncière, Appui à l'aménagement du territoire et Appui à la Société civile. Les recommandations de ces évaluations ont permis le décaissement des deuxièmes tranches de financement de ces programmes et des propositions des actions futures pour l'atteinte des résultats finaux. Le dernier programme qui n'a pas été évalué à la suite des orientations des membres de CT, c'est le PIREDD PO. Son évaluation a été reportée pour l'année 2022.</p>
Réunions de suivi conjoint des jalons de la LOI avec les points focaux	4	2	50%	<p>2 réunions ont été organisées avec l'appui de deux experts du Comité Technique de Réforme du ministère des Finances.</p> <p><u>Ont pris part à ces réunions</u> : Les différents points focaux des ministères sectoriels et les responsables des programmes.</p>
Mise à jour trimestrielle du portefeuille FONAREDD le site web FONAREDD	4	4	100%	<p>Les experts de Suivi & Evaluation avec l'appui des experts de la programmation, ont assuré la mise à jour trimestrielle du portefeuille de FONAREDD à travers le site web et le OneDrive.</p>
Renforcement des capacités en S&E	2	0	0%	<p>Le premier partenariat entre FONAREDD et CAFI avait pris fin en 2020 et ce qui n'a pas permis que certaines activités soient réalisées.</p>
Suivi spatial	1	0	Encours	<p>Le processus de recrutement de la firme a été suspendu par rapport au besoin interne du SE FONAREDD. Le nouveau partenariat avec CAFI apportera plus de nouveaux paramètres qu'il faudra prendre en compte. C'est pourquoi, le SE FONAREDD a souhaité suspendre ce processus le temps de finaliser la signature du nouveau partenariat.</p>

c) Réalisations par piliers d'intervention



Pilier : Agriculture

Objectif global du pilier Agriculture

Ce pilier a comme objectif d'élaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique agricole contribuant au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale tout en limitant l'impact actuel et à venir sur les forêts.

Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier Agriculture jouit deux programmes sectoriels lui dédiés – Programme de Gestion Durable de l'Agriculture (PGDA), approuvé le 22 février 2018 pour une période d'exécution de 48 mois et un budget global de 3 M USD – et – Programme d'appui à la mise en valeur des zones de savanes et de forêts dégradées (PSFD), approuvé le 05 juillet 2019 pour une période d'exécution 60 mois et un budget global de près de 15 M SUD.

Le PGDA vise à faire évoluer l'environnement réglementaire et normatif en faveur des investissements agricoles durables et à faible déforestation, et à doter le pays d'une politique nationale agricole en alignement à la stratégie nationale REDD+.

Le PSFD quant à lui, vise à « contribuer, par une offre de services améliorée, à l'appropriation, par les exploitations et PME agricoles, de pratiques durables de mise en valeur des terres de savanes et de forêts dégradées, afin de consolider les économies locales, maintenir les paysages forestiers et atténuer la pression sur la ressource forestière ». Cependant, le PSFD n'a pas encore connu son démarrage effectif, bien que le premier transfert de 8 M USD à titre de première tranche de financement a été effectué le 11 février 2020. Cette situation est liée à la levée des conditions suspensives notamment le recrutement d'une assistance technique à maîtrise d'ouvrage, la désignation du Coordonnateur national, la localisation de bureau du projet, le recrutement du responsable administratif et financier. Le projet compte donc démarrer effectivement au courant du premier semestre 2022.

Le pilier Agriculture est également pris en charge par tous les sept programmes intégrés REDD+ (PIREDD) qui investissent dans les huit provinces (Bas-Uélé, Ituri, Tshopo, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Sud-Ubangi, Equateur et Maniema), notamment dans l'appui au dispositif d'encadrement agricole,





... Nous avons commencé avec 2 tranches de pépinières d'acacia. Ensuite, nous avons semé les plantules sur une superficie de 15 hectares avec nos mains, suivis de 51 hectares avec le tracteur, 26 hectares plus 15 hectares avec nos mains. Pour les travaux d'entretien des plantations, nous le faisons avec tous les membres de notre comité et nous sommes aidés par certains volontaires de la communauté. Concernant l'évolution des travaux, les acacias grandissent déjà et nous avons planté les maniocs, les arachides et d'autres petites cultures intercalaires que nous récoltons déjà. »

Robert MUYOMBO, Vice-Président du CLD KONKIA, Mai-Ndombe



l'appui à la production et la diffusion des semences de qualité (cultures vivrières et cultures pérennes), l'encadrement des ménages agriculteurs sur les bonnes pratiques culturales.

Réalisations clés cumulées à fin 2021



Draft 1 de la Politique Nationale Agricole Durable en cours de consultations. Ces consultations permettent d'obtenir les points de vue des parties prenantes pour la finalisation du draft et l'organisation, avant le 30 juin 2022, de l'atelier national de validation ;



Le diagnostic actualisé des enjeux majeurs et des opportunités du secteur agricole finalisé et oriente toutes les réflexions sur la politique agricole ainsi que les stratégies pour la relance agricole.



Cinq postes sentinelles de vérification des événements majeurs de déforestation ont été installés dans cinq territoires (Inongo dans la province de Mai-Ndombe, Masi-Manimba dans la province de Kwilu, Bumba dans la province de la Mongala, Budjala dans la province du Sud-Ubangi et Bomongo dans la province de l'Equateur), équipés et les agents formés.



Un dispositif d'encadrement agricole et de production et distribution d'intrants agricoles est opérationnel dans chacune des huit provinces avec PIREDD (Bas-Uélé, Tshopo, Ituri, Mai-Ndombe, Kwilu, Sud-Ubangi, Equateur et Maniema).



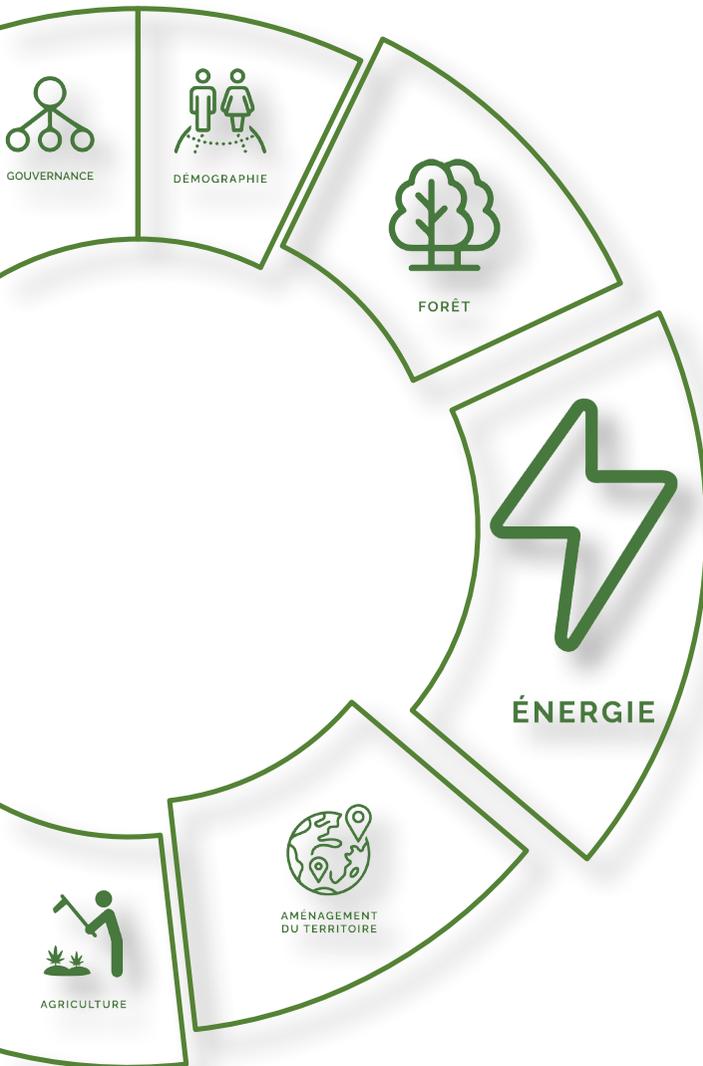
3 406 ha de plantations dans les zones forestières et 2 919 ha de plantations en zones savaniques plus arbres fruitiers.



53 680 ménages ont bénéficié de l'appui agricole en agroforesterie, cultures pérennes, fruitières et cultures vivrières dans les PIREDD : Oriental, Equateur, Mai Ndombe, Mongala, Kwilu et Sud Ubangi.



Le Site web du ministère d'agriculture (www.minagri.gouv.cd) est opérationnel et permet la capitalisation des connaissances acquises sur les modèles agricoles expérimentés ainsi que des outils de leur diffusion permanente.



Pilier : Energie

Objectif global du pilier

Ce pilier vise l'élaboration et la mise en œuvre, de manière participative et transparente, d'une politique énergétique de gestion durable du bois-énergie et de substitution partielle à ce dernier.



Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier Énergie jouit d'un programme sectoriel lui dédié – Programme de consommation durable et substitution partielle au bois-énergie (Énergie durable), approuvé le 07 novembre 2018 pour une période d'exécution de 48 mois et un budget global de 15 M USD. Le travers de (i) l'établissement d'un environnement favorable et (ii) d'un programme d'incubation du secteur. programme Énergie durable vise à contribuer à l'établissement d'un marché durable de la cuisson propre au

Ce pilier est également pris en charge par tous les sept programmes intégrés REDD+ (PIREDD Oriental, Mai-Ndombe, Kwilu, Sud-Ubangi, Equateur, Mongala et PIREDD Maniema), notamment dans la production et le marché des foyers améliorés et les plantations d'arbres à croissance rapide pour le bois-énergie.



Réalisations clés cumulées à fin 2021



Politique nationale de l'énergie et la stratégie de cuisson propre a été élaborée et validée (feuille de route a été actualisée)



Draft du Rapport de diagnostic du secteur de l'énergie disponible et sera soumis à validation en avril 2022 (rapport de diagnostic du secteur de l'énergie)



Les études de référence ont été entièrement réalisées à Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu (Rapport de référence de bois- énergie à Kisangani en partenariat avec CIFOR)

Les rapports des études de modélisation et d'analyse de l'impact du déploiement du GPL (gaz à pétrole liquéfié) à Kinshasa réalisées (Rapport de l'impact du déploiement du GPL à Kinshasa.)

Avant-Plan directeur du GPL et feuille de route de l'élaboration des textes réglementaires du GPL.

Les rapports de filière bois -énergie dans les zones du programme réalisées (Les rapports des enquêtes filières bois-énergie de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Bukavu, Rapports usagers productifs).



Etudes de faisabilité de MCH réalisées pour trois sites (études de faisabilité technique)



Une stratégie de communication, marketing social et de changement de comportement élaborée et adoptée.



Etablissement et opérationnalisation du fonds de défi avec octroi de \$1 201 400 à 12 entreprises pour la promotion des foyers améliorés (FA) et le GPL. A ce jour, au total 29 301 foyers améliorés, 3 330 kits de GPL vendus ; 3 330 foyers de cuisson à GPL vendus ; 414,8 tonnes de GPL de cuisson vendues ainsi que 88 emplois à temps plein et 176 emplois à temps partiel créés. Tous liés directement au programme ont été vendus à travers le fonds de défis (Documents du Fonds de défis et Incubation, Liste des structures bénéficiaires du fonds de défi,).



2750 foyers améliorés produits et mis sur les marchés dans la province de l'équateur dans le cadre du PIREDD Equateur.

Réduction des dépenses des ménages liées à l'énergie de cuisson dans les zones cibles du programme énergie (Kinshasa : 13%, Lubumbashi : 10%, Bukavu : 17% et Goma : 17%.



4 002 ha d'arbres à croissance rapide pour la production de bois-énergie installés et 17 207 ha mis en défens dans les PIREDD.



... Notre réseau est composé de 7 associations des femmes. Nous nous sommes organisées en réseau et ce réseau a été sélectionné par le WWF pour faire la promotion des foyers améliorés que vous voyez à mes côtés. Sur le plan économique, ce sont des foyers qui réduisent les dépenses car avec ça, on peut utiliser un sac de braise pendant même 2 mois contrairement à d'autres où chaque mois on achète un sac. Le reste peut aider à payer les frais scolaires pour les enfants et les soins de santé. Nous voyons qu'il y a une forte pression sur la forêt. C'est pourquoi nous avons jugé mieux d'utiliser ces foyers pour préserver les écosystèmes et promouvoir l'environnement. »,

Madame RUTH, 2ème Vice-Présidente du Réseau des Femmes qui luttent contre le Changement Climatique (REFELCC), Mbandaka/ Equateur





Pilier : Forêt

Objectif global du pilier

Ce pilier a comme objectif d'élaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique forestière permettant une gestion durable des ressources forestières par les multiples acteurs du secteur, y compris les communautés locales et autochtones, mettant un accent particulier sur l'application des lois forestières, la gouvernance et divers modèles locaux et communautaires de gestion.

Programmes contribuant au progrès du pilier

Le pilier Forêt jouit de trois programmes sectoriels lui dédiés :

i. Programme de finalisation et de mise en œuvre du Système national de surveillance des forêts de la RDC (SNSF), approuvé le 20 octobre 2016 pour une période d'exécution de 48 mois par la FAO et un budget global de 10 M USD et clôturé le 30 juin 2021. L'objectif global de ce programme est de doter la RDC d'un SNSF opérationnel capable de répondre aux exigences de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour la mise en œuvre du mécanisme REDD+.

ii. Programme Peuples autochtones pygmées (PA), approuvé le 20 octobre 2016 pour une période d'exécution de 60 mois par la Banque Mondiale et un budget global de 2 M USD. Le programme PA vise à favoriser l'expérimentation de modèles de gestion durable des forêts par les Peuples Autochtones

ainsi que le renforcement des capacités techniques et d'expertise, la réalisation de micro-projets et la consolidation des capacités de gouvernance des terres par les Peuples autochtones et communautés locales (PACL) afin de faciliter leur participation aux activités de gestion durable des forêts en lien avec REDD+.

iii. Programme de Gestion durable des forêts (PGDF), approuvé le 05 décembre 2019 pour une période d'exécution de 48 mois par l'Agence Française de Développement (AFD) et un budget global de 12 M USD. Le PGDF vise à fournir à la RDC les moyens de mener à bien un programme d'amélioration de la gouvernance de la gestion des forêts dans le cadre d'une politique forestière validée en concertation avec les parties prenantes réunies en un Conseil consultatif national des forêts (CCNF).

Le pilier Forêt est également pris en charge par tous les sept programmes intégrés REDD+ (PIREDD Oriental, Mai-Ndombe, Kwilu, Sud-Ubangi, Equateur, Mongala et PIREDD Maniema), notamment dans la mise en défens des zones forestières dégradées, la restauration des écosystèmes forestiers, la conservation et la gestion durable des forêts à travers le Plan simple d'aménagement du territoire (PSAT) pour le terroir communautaire ainsi que le Plan de gestion des ressources naturelles (PGRN) pour les concessions forestières des communautés locales (CFCL).

Réalisations clés cumulées à fin 2021



Le Système de Surveillance des Terres par Satellite (SSTS) par satellite Terra Congo est opérationnel :

- o Le NERF (Niveau d'Émissions de Référence des Forêts) soumis à la CCNUCC en 2018.
- o Le site web Terra Congo appelé Portail web SNSF (www.rdc-snsf.org/portal/#) est opérationnel et permet la visibilité des données et cartes de changements du couvert forestier de la RDC.
- o Les données de déforestation pour la période 2000-2014 et de déforestation et dégradation pour la période 2014-2020, sont disponibles pour les niveaux national et provincial.

L'Inventaire forestier national (IFN) a été réalisé dans 23 des 26 provinces de RDC (excepté les provinces de l'ex-Bandundu : Mai-Ndombe, Kwilu et Kwango) et le rapport d'analyse de données est disponible.

Les Inventaires des Gaz à Effet de Serre et Rapports Biennaux sont actualisés

Le processus MRV est connu de toutes parties prenantes et les résultats de la REDD+ sont publiés

Feuille de route de l'élaboration de la Politique forestière établie.

Stratégie nationale sur la foresterie communautaire (CFCL) validée par le MEDD.

114 concessions CFCL attribuées officiellement par le MEDD (2 786 404 ha) (<https://rdc.geocfcl.org/applications/>).

Revue légale des concessions forestières entamée.

Conseil Consultatif National des Forêts opérationnel



Rapport d'Audit de 2020 de l'inspection Générale disponible sur les concessions forestières au MEDD qui a transmis au Premier Ministre pour publication.

Mise en œuvre de 6 microprojets dans les territoires des Peuples Autochtones (Bikoro, Kiri, Kalehe, Oshwe, Inongo et Walikale).



1.260 ménages PA/COLO (à raison de 6 personnes par ménages), soit 7.560 personnes bénéficiaires des microprojets identifiés de manière participative, dont 280 dans le territoire d'Inongo, 250 dans le territoire de Kiri, 260 dans le territoire de Kalehe, 150 dans le territoire de Bikoro, 60 dans le territoire d'Oshwe et 260 dans le territoire de Walikale



Le Titre perpétuel obtenu pour la Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL), d'une superficie de 40 507,552 hectares en faveur de la Communauté de BOLOMBI du Secteur Pendjwa dans le Territoire de Kiri dans la Province du Mai-Ndombe par l'arrêté du Gouverneur de la Province de la Province de Mai Ndombe N°026/CAB/PROUGOU/MND/PMB/2021



... L'importance de ce projet pour nous, peuples autochtones pygmées, est de nous sortir de la pauvreté, que le développement nous atteigne, que nous sachions comment faire étudier nos enfants, comment gérer nos foyers, comment vivre, comment prendre en charge nos soins, comment équiper nos maisons... C'est pour ça qu'à travers tout ce que vous voyez ici -Canardière, porcherie, chèvrerie, décortiqueuse de riz et le rucher que vous venez de voir de ce côté-là dans la forêt- nous voyons déjà petit à petit un changement dans notre communauté. ”

Jean-Louis EBENGO, Chef d'Antenne du site des microprojets à Pendjwa, KIRI/Mai-Ndombe.



Pilier : Aménagement du Territoire



Objectif global du pilier

L'objectif du pilier est d'élaborer et mettre en œuvre, de manière participative et transparente, une politique d'aménagement du territoire organisant et optimisant l'utilisation des terres et des ressources forestières par les divers secteurs de l'économie nationale dans le respect des droits reconnus par le système légal de la RDC, afin d'en réduire l'impact sur les forêts, de réduire les conflits et d'assurer le développement durable au niveau national et local.

Programmes contribuant au progrès du pilier

- Programme d'appui à la réforme d'aménagement du territoire (PARAT) ;
- Sept PIREDD : Oriental, Mai-Ndombe, Kwilu, Equateur, Mongala, Sud-Ubangi et Maniema.



Réalisations clés cumulées à fin 2021



Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et projet de Loi d'Aménagement du Territoire adoptés par le Gouvernement avec la participation de toutes les parties prenantes.



Rapport sur les diagnostics sectoriels relatifs au Schéma national d'aménagement du territoire rédigés et soumis aux consultations des parties prenantes ; firme recrutée pour élaborer le SNAT.

Guides méthodologiques pour la réalisation des SPAT/PPAT/PLAT et de zonage des terroirs villageois validés

Diagnostic de la zone d'intervention du PIREDD Sud Ubangi pour la réalisation de SPAT élaboré



Etude sur la dynamique des feux et des zones chaudes de déforestation pour le PIREDD MONGALA pour la réalisation de SPAT réalisée.

Activités sur la structuration du milieu dans trois PIREDD

Schémas provinciaux d'aménagement du territoire (SPAT) élaborés



8 Plans Territoriaux d'Aménagement du territoire (PTAT) validés en Province orientale ;

620 PSAT élaborés et validés dont 480 PIREDD Mai Ndombe, 124 PIREDD Oriental, 13 PIREDD Sud Ubangi et 3 PIREDD Equateur, diagnostics et collecte de données menées au Sud-Ubangi ;



9 Plans Locaux de Développement élaborés et validés : 5 PIREDD Mai Ndombe et 4 PIREDD Equateur



Une feuille de route reprenant les recommandations et attentes des PA pour leur participation effective à la réforme de l'Aménagement du Territoire établie





Pilier : Foncier

Objectif global du pilier

Le pilier vise l'élaboration et la mise en œuvre manière participative et transparente d'une politique foncière équitable - y compris les questions de genre et des personnes vulnérables, les communautés locales et les peuples autochtones- et tout sujet susceptible d'assurer une gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers, en vue de limiter la conversion des terres forestières.

Programmes contribuant au progrès du pilier

- Programme d'appui à la réforme foncière (PARF) ;
- Quatre PIREDD : Oriental, Mai-Ndombe, Kwilu et Equateur.



Réalisations clés cumulées à fin 2021



Politique nationale foncière intégrant les préoccupations des peuples autochtones adoptée après large consensus au niveau provincial et national. La loi foncière en cours d'élaboration.



12 Comités agricoles et rurales de gestion (CARG) de territoire et 13 CARG de secteur opérationnel dans les PIREDD.



Formation et équipement fournis dans 27 territoires.



CONAREF fonctionnel, disponibilité d'un site web : <http://www.conaref-rdc.org/>



Version améliorée en attente de validation en 2022 du Guide méthodologique pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des PIREDD élaboré



Études de référence sur la tenure foncière réalisées dans trois provinces



Le Système d'Information Foncière (SIF) et ses outils opérationnels et l'expérimentation en cours dans les territoires de Mambasa en Iturie et Inongo dans le Mai Ndombe



Un acte d'engagement des chefs coutumiers sur le processus des réformes foncières, forestiers a élaboré et rendu publique



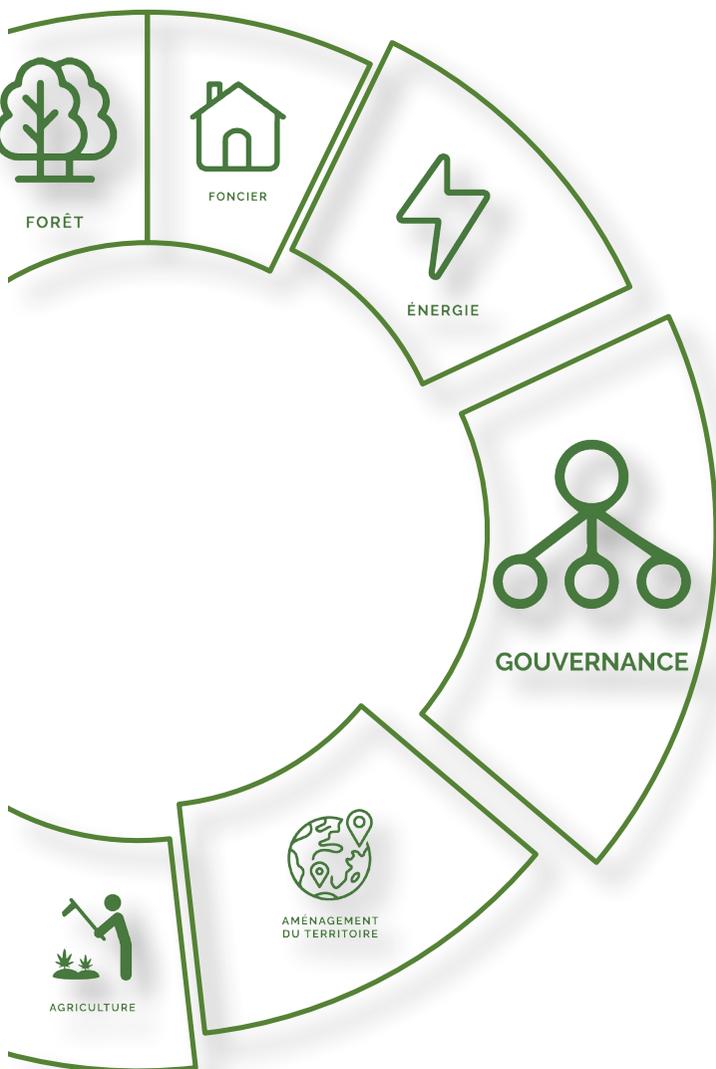
Plan stratégique quinquennale pour la reconnaissance légale et la sécurisation des droits foncières peuples autochtones pygmées en République Démocratique du Congo.



... Je suis à la fois fier et heureux de constater que les présentes assises vous ont permis de relever ce grand défi de doter la République démocratique du Congo d'un document consensuel de politique foncière nationale. Je suis particulièrement admiratif de la qualité du travail que vous avez abattu pendant ces trois jours, dans un climat d'ouverture et de dépassement enfin d'offrir au Pays cet outil fondamental de la gouvernance foncière qui lui manquait tant. »

S.E Molendo Sakombi, Ministre des Affaires foncières à l'atelier de validation de la Politique Foncière Nationale.





Pilier : Gouvernance

Objectif global du pilier

L'objectif principal du programme de finalisation et de mise en œuvre du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) est de doter la RDC d'un SNSF opérationnel capable de répondre aux exigences de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour la mise en œuvre du mécanisme REDD+

Programmes contribuant au progrès du pilier

- Programme d'appui à la société civile ;
- Programme d'appui au Secrétariat Exécutif ;
- Un troisième programme sectoriel (Programme Gouvernance) est envisagé pour ce pilier ;
- Sept PIREDD : Oriental, Mai-Ndombe, Mongala, Sud-Ubangi, Kwilu, Equateur et Maniema.



Réalisations clés cumulées à fin 2021



Sites web opérationnels : FONAREDD, Mécanisme de gestion de plaintes et recours du FONAREDD, GTCRR, REPALEF, CONAREF, MEDD et du Ministère de l'agriculture. Terra Congo finalisé et opération (Site web SNSF);



1 201 Comités locaux de développement (CLD) dans les terroirs villageois et 40 Conseils Agricoles Ruraux de Gestion (CARG) des ETD (entités territoriales décentralisées) et territoires opérationnels dans les huit provinces des PIREDD;



19 coordinations provinciales du GTCRR opérationnelles et membres dans les différentes plateformes de concertation des PIREDD où elles portent la voix de la société civile et réalisent l'observation indépendante des réalisations de différents acteurs engagés dans la province;



Collecte de données sur les flux financiers liés à la REDD en 2021 ;



Représentants des peuples autochtones membres des comités de pilotage de cinq PIREDD. Représentants de la société civile dans tous les PIREDD où ils habitent;



Tous les programmes du FONAREDD sont soit sensibles soit répondants au genre ;



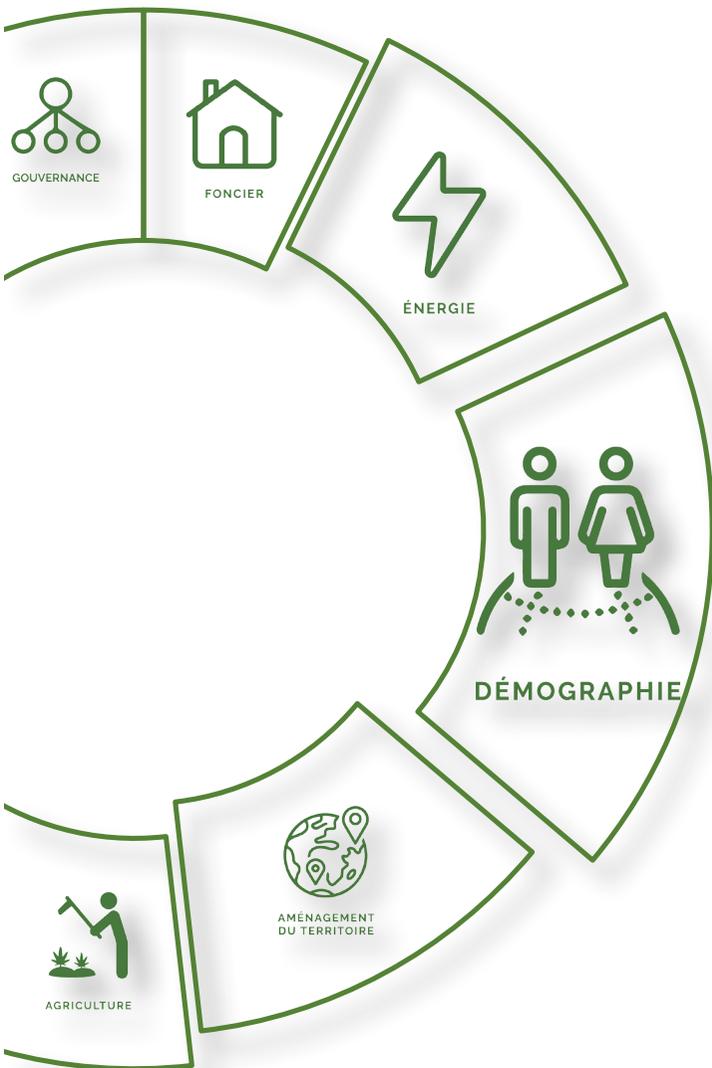
Guide de consultation des parties prenantes élaboré et adopté ;



Etude spécifique sur les moteurs de la déforestation réalisée par le PIREDD Mongala et prévue par le PIREDD Oriental.



FONAREDD A LANCE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
 PNUD QUI A CONQU LE PROS
 GTCRR avait déjà été sollicité à participer avant la Conception (AM) du FONAREDD
 Approche participative avec GTCRR
 VALIDATION DU COMITE TECHNIQUE & COPIL DE FONAREDD.
 Les critères d'éligibilité ont limité l'accès au fonds du GTCRR
 Comité Technique FONAREDD. (Addendum)
 6 mois pour trouver un consensus.
 Mme HILDE Participait à toutes les réunions (2 réunions/an)
 Retrait de RFN



Pilier : Démographie

Objectif global du pilier

Appuyer la mise en œuvre participative du Plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification familiale 2014-2020.

Programmes contribuant au progrès du pilier

- Programme de mise à l'échelle de la planification familiale (PROMIS-PF) ;
- Cinq PIREDD : Oriental, Mai-Ndombe, Mongala, Kwilu et Mai Ndombe.



Réalisations clés cumulées à fin 2021



Stratégie nationale de communication sur la planification familiale adoptée



CTMP mis en œuvre dans les provinces d'Equateur, Kwilu, Mongala et Sud-Ubangi.



2 533 106 Années de protection de couple (APC) générées



8 318 prestataires formés en planification familiale, soit des prestataires cliniques ainsi que des distributeurs à base communautaire.



... Je n'ai que 22 ans mais j'ai déjà 4 Enfants avec un mari débrouillard comme aide-chauffeur et ne gagne presque rien. Je suis une femme ménagère ne travaillant pas à cause de la charge qui pèse beaucoup sur moi. C'est ainsi qu'après avoir suivi et participé à cette activité, j'ai été convaincue et je me suis dit que c'est une chance de pouvoir vous rencontrer pour mon problème qui a trop duré. »,

Marie, Bénéficiaire du Programme PROMIS, habitante de Kikwit/Kwilu.





Pilier : Mines et Hydrocarbures

Objectif global du pilier

L'objectif de ce pilier est d'adopter et mettre en œuvre de manière participative et transparente des normes REDD+ pour les investissements miniers et des hydrocarbures dans les zones forestières de manière à prévenir, réduire et sinon compenser leurs impacts sur les forêts.

Programmes contribuant au progrès du pilier Mines

Aucun programme n'a été approuvé pour ce pilier. Le financement prévu, dans le cadre du renforcement des capacités des secteurs des mines et hydrocarbures par rapport aux normes, n'a pas été décaissé car les parties prenantes ont pris beaucoup de temps dans l'élaboration des TDRs. A cela s'ajoute la période de suspension de financement CAFI suite aux attributions, au cours de l'année 2018, des concessions forestières par le MEDD.

Réalisations clés cumulées à fin 2021



Prise en compte des aspects de sauvegardes environnementales et sociales dans les cadres légaux du secteur minier et hydrocarbures.





Performances annuelles

03





A la fin de l'année 2021, les 18 programmes du portefeuille du FONAREDD (dont 16 opérationnels) ont atteint un niveau de maturité significative, avec des résultats tant au niveau politique que sur le terrain. Une grande partie des programmes étant arrivée à mi-parcours de leur durée, le FONAREDD a organisé des évaluations indépendantes visant

à tirer des conclusions, notamment, sur leur efficacité, efficience, pertinence et durabilité ainsi que leurs effets immédiats. Cinq évaluations de programmes ont été complétées en 2021 et les termes de référence de trois autres programmes ont été préparés. Cela a permis aux structures de gouvernance du Fonds ainsi qu'aux organismes de mise en œuvre de tirer des leçons apprises

des investissements des programmes sectoriels et intégrés. Les efforts d'évaluation continueront en 2022.

Les différentes informations sur les performances des programmes sont disponibles dans le rapport consolidé ainsi que les fiches d'information sur les programmes.

Thèmes transversaux

04



a) Genre

Dans le respect des garanties de Cancun et les principes généraux REDD+ de la RDC, les programmes financés par le FONAREDD prennent en compte l'aspect genre dans la participation intégrale et effective des parties prenantes à plusieurs niveaux.

L'évaluation du niveau d'intégration de la dimension genre dans les programmes du FONAREDD se fait à travers une analyse annuelle. Il est pourtant à noter que le suivi de l'aspect genre se déroule en

continue auprès des agences de mise en œuvre afin de soutenir leur effort. A cet égard, en 2021, le SE du FONAREDD a produit et validé plusieurs notes pour renforcer l'intégrations de l'aspect genre dans son portefeuille; une note sommaire des enjeux de l'intégration de la dimension genre par rapport aux piliers REDD+, une note d'orientation pour le SE FONAREDD, ainsi qu'une note d'orientation pour les Agences d'Exécution. Un nouveau canevas d'une stratégie et plan d'action genre a également été produit et partagé avec

les agences de mise en œuvre. Plusieurs ateliers ont ensuite eu lieu avec les agences de mise en œuvre afin de présenter ces matériaux et guider les prochaines étapes.

L'analyse annuelle se focalise sur quatre aspects du cycle programmatique et le niveau d'achèvement pour chaque programme, notamment le contexte lié à la préparation du programme, sa mise en œuvre, le suivi évaluation et le budget dédié à cette dimension.

L'analyse annuelle inclue également de principales recommandations du SE FONAREDD aux agences de mise en œuvre afin de renforcer leur travail et répondre aux défis signalés liés à l'intégration de la dimension genre :

- *Premièrement, il est recommandé d'établir et mettre en œuvre des plans d'actions genre pour chaque programme. Certains des programmes ont déjà effectué ce travail, alors que la rédaction des plans est en cours au sein des autres. Il sera important de faire le suivi auprès des agences afin d'assurer la rédaction, mise en œuvre et la budgétisation de ces plans.*
- *Deuxièmement, il est recommandé de renforcer le travail de suivi évaluation des programmes, notamment pour augmenter le nombre et la qualité des indicateurs désagrégé par sexe. La collecte de données sur le nombre de bénéficiaires devrait également être désagrégés par sexe, ainsi que pour les taux de participation dans les activités et de prise de décision dans les structures de gouvernance du programme et les structures locales. Un suivi étroit auprès des agences de mise en œuvre est nécessaire à cet effet.*
- *Finalement, il est recommandé aux agences – si leurs procédures le permettent – d'associer une organisation féminine comme membre à part entière dans le COPIL des programmes afin de renforcer leur gouvernance et faire avancer l'autonomisation de la femme.*

Programme	Nombre critères remplis 2020	Nombre de critères remplis 2021	Notation genre méthodologie ONU-REDD	Critère de performance genre selon la méthodologie ONU-REDD selon l'analyse FONAREDD
PIREDD Orientale	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Mai-Ndombe	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
PIREDD Sud-Ubangi	3/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
SNSF	1/4	1/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Aménagement du territoire	2/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Kwilu	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Réforme foncière	2/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Equateur	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
PIREDD Mongala	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant

Programme	Nombre critères remplis 2020	Nombre de critères remplis 2021	Notation genre méthodologie ONU-REDD	Critère de performance genre selon la méthodologie ONU-REDD selon l'analyse FONAREDD
Energie	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Gestion Durable de l'Agriculture (GDA)	1/4	2/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Peuples autochtones	2/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PROMIS	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
Société civile	4/4	4/4	GEN 2	Satisfaisant
Secrétariat Exécutif de FONAREDD	3/4	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
Savane	-	3/4	GEN 1	Modérément satisfaisant
PIREDD Maniema	-	4/4	GEN 2	Satisfaisant

b) Sauvegardes sociales et environnementales

Dans le cadre du financement des programmes du FONAREDD, le respect et la prise en compte des aspects de sauvegardes sont de mise. Tous les programmes financés mettent en œuvre les activités en respectant les standards nationaux REDD+ et s'inspirent des instruments des sauvegardes du Fonds et de la Loi Cadre sur l'environnement de 2011.

Au cours de l'année 2021, le SE FONAREDD a accompagné le Ministère de l'Environnement et Développement Durable à remplir les quatre conditions de « Développement d'un Système d'Information des Sauvegardes » imposées par la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) pour bénéficier des paiements basés sur les résultats.

A ce jour, la RDC remplit toutes les conditions

pouvant lui permettre de présenter sa manifestation d'intérêt sur la province de la Tshuapa par rapport à l'incitative LEAF. Ces conditions se résument comme suit :

1. *Développement d'une Stratégie Nationale REDD+ ;*
2. *Présentation d'un Niveau de Référence des Forêts (NRF) ;*
3. *Développement d'un Système de Surveillance des Forêt (SNSF), et*
4. *Développement d'un Système d'Information des Sauvegardes (SIS).*

L'atteinte de la quatrième condition a été facilitée grâce aux appuis financiers et techniques du

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). La proposition de SIS a été soumise à un processus d'examen et de retour d'information avec toutes les parties prenantes du secteur de l'environnement et certains partenaires financiers.

Le 12 avril 2021, un atelier national de validation a été organisé pour le couronnement de ce travail avec toutes les parties prenantes. Il a été réalisé de manière participative et inclusive par rapport au Système d'Information des Sauvegardes environnementales et sociales de la RDC, son Premier Résumé d'Information, ainsi que son site web et sa base de données.

Du côté des programmes, les efforts continuent à être mis en œuvre par rapport à la prise en compte des aspects des sauvegardes comme tel que repris dans le rapport consolidé.





c) Gestion des risques

Le FONAREDD a développé une matrice de gestion des risques à deux niveaux, une première au niveau du Plan d'Investissement et ses différents objectifs, et une seconde au niveau du mandat et des objectifs du Fonds.

La première matrice a été développée en 2016/2017 de manière participative et donné lieu à (i) l'identification des actions d'atténuation clé qui ont été intégrées dans les différents programmes

sectoriels et provinciaux ; (ii) les risques résiduels ont été intégrés dans les matrices de risques des différents projets et programmes. La revue et mise à jour de cette matrice a été initiée par le Secrétariat exécutif en 2021, avec pour but de déterminer la pertinence continue des risques identifiés en 2016/2017, si les mesures d'atténuation ont été bien appliquées et l'émergence de nouveaux risques au niveau des objectifs du Plan d'Investissement. Cette revue sera poursuivie avec l'appui d'un consultant externe, et tirera profit des leçons apprises lors des consultations tenues dans le

cadre des négociations d'un nouveau partenariat entre la RDC et CAFI.

* **La deuxième matrice**, plus opérationnelle, avait identifié en 2018 un nombre de risques pour l'année 2019. Cette matrice a, par la suite, été mise à jour dans chaque rapport annuel du Fonds. La version mise à jour relative à l'année 2021 se trouve ci-dessous et reflète les risques auquel le FONAREDD a fait face pendant l'année passée.

05

Leçons apprises et défis



- Beaucoup de programmes mis en œuvre même par les grandes agences ont eu besoin d'être encadrés par les parties prenantes pour sécuriser les résultats dans le temps imparti, mais aussi pour faciliter la mise en œuvre de ces programmes ;
- L'apport des programmes sectoriels est toujours nécessaire pour harmoniser les interventions. Cela évolue petit à petit pour le programme d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire (PARAT). Cela se ressent davantage aussi sur les questions foncières. D'où la nécessité de renforcer les interventions avec le guide de sécurisation foncière des communautés locales.
- Aucun programme sectoriel n'a délivré à temps les outils attendus par les programmes intégrés, ce qui n'a pas facilité la mise en œuvre de ces programmes de manière harmonisée. Jusqu'à ce jour par exemple, les programmes intégrés n'ont pas encore un guide d'intervention validé (attendu) sur la sécurisation foncière des communautés locales ni de réalisation des plans provinciaux d'aménagement du territoire; la programmation des activités sur le foncier dans les cadres de résultats des programmes intégrés se limite à des théories vagues, non concrètes qui ne répondent pratiquement pas aux besoins des populations accompagnées.
- Le suivi rapproché des réalisations des programmes a démontré qu'il est plus judicieux de le réaliser pour déceler à temps les faiblesses et les forces de l'intervention et cela permet de redresser la barre quand les résultats du programme sont faibles
- La réussite remarquable des PSE de mises en défens, qui malgré les échecs qu'elles ont rencontrés (passage du feu pour au moins 30 % d'entre elles) se sont révélées être de véritables outils de développement rural (bâtiments communautaires). La discontinuité de ces paiements interpelle également la durée des projets.



- Les investissements en savane demeureront toujours à risque de feu jusqu'à la maturité des cultures. Pour mieux faire, la bonne durée d'un projet devrait être de 7 à 8 ans et non pas de 5 ans. C'est pour cela qu'il apparaît de plus en plus nécessaire, dans les projets de 5 ans, de réaliser rapidement les investissements physiques, pour pouvoir les accompagner jusqu'à la maturité. C'est pourquoi il est essentiel de démarrer au plus vite les plantations.
- Comme l'année d'avant, l'année 2021 a été marquée par la pandémie COVID-19, ce qui a eu comme conséquences des retards au niveau de la livraison d'intrants aux certains programmes, les restrictions liées à l'organisation de réunions en présentiels, les restrictions de voyage avec un impact sur la réalisation de missions de suivi, et l'absence ponctuelle des collègues atteints par le virus.
- Le contexte politique en RDC en ce début de l'année 2021, a continué à poser certains défis pour le dialogue politique mené par le FONAREDD. En raison du remplacement d'une grande partie du Gouvernement du SEM Président de la République Felix Antoine Tshisekedi en avril 2021, le FONAREDD a été obligé de réinitier, en partie, sa collaboration avec les autorités politiques des ministères sectoriels. Cependant, l'engagement précieux exprimé par les nouveaux ministres envers l'agenda du Fonds a été un atout important. Cet engagement a, entre autres, été nourri par le contexte de la préparation du pays à la COP26, à laquelle le Gouvernement de la RDC a joué un rôle prépondérant, y compris les négociations en prélude de la signature du second partenariat RDC-CAFI en marge de la COP 26 à Glasgow.
- Structures de gouvernance : Le Comité technique du FONAREDD s'est réuni dix fois en 2021, ce qui a permis de maintenir un dialogue fluide autour des sujets techniques et stratégiques liés au portefeuille et à la gestion du Fonds. En revanche, aucune réunion du Comité de Pilotage (COPIL)



du Fonds n'a eu lieu cette année, entre autres en raison des agendas chargés des parties prenantes de haut niveau. Comme le COPIL a su prendre des décisions par courriel, le manque de réunions n'a pas empêché l'avancement du cycle programmatique du Fonds. Cependant, étant donné que les réunions du COPIL constituent un cadre de concertation important entre le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, les ministres sectoriels, les bailleurs, les représentants du secteur privé ainsi que du monde académique, l'absence de réunions a entravé, dans une certaine mesure, le dialogue entre ces différents partenaires.

- Le FONAREDD a réussi à renforcer le dialogue entre les programmes sectoriels et intégrés durant l'année 2021, grâce à son Cadre d'échanges et de collaboration, avec neuf séances organisées par le Secrétariat exécutif du Fonds. Ces réunions ont traité des expériences des programmes dans les domaines des paiements pour services écosystémiques, des foyers améliorés, de l'intégration de la dimension genre, des systèmes d'information géographique, de la planification familiale, des sauvegardes sociales et environnementales, de la structuration du milieu et du dispositif d'encadrement agricole, de production et distribution d'intrants dans les PIREDD.
- De même, durant l'année 2021, le FONAREDD a harmonisé et renforcé davantage son approche de suivi-évaluation des programmes ainsi que le suivi du progrès des Jalons de la première Lettre d'intention. De plus, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD et le Secrétariat CAFI ont amélioré leur collaboration en matière de suivi et évaluation du portefeuille du FONAREDD. C'est ainsi que les deux partenaires ont développé des canevas et des outils conjoints qui facilitent un suivi rapproché des programmes.
- De plus, en dialogue avec le Secrétariat CAFI, le FONAREDD a renforcé la communication des résultats et des histoires de succès des programmes, à travers son bulletin d'information



– Echos du FONAREDD, son site web – www.FONAREDD-rdc.org, ses publications sur ses différentes plateformes digitales et son rapport annuel 2020.

- Les évaluations à mi-parcours des programmes constituent un outil important de vérification des résultats, de la performance et de la qualité de processus de mise en œuvre des programmes. Cependant, l'ensemble des évaluations réalisées ont connu des retards et des défis en matière de qualité et de suivi. Cela a démontré l'importance d'initier l'élaboration des termes de références ainsi que le recrutement de consultants de qualité à temps, et d'assurer une capacité de suivi conséquente au sein du Secrétariat exécutif du FONAREDD.
- Dans le cadre des négociations du nouveau partenariat RDC-CAFI, le FONAREDD a saisi l'occasion de tenir plusieurs réunions de consultations et d'évaluation avec les parties prenantes clés. C'est ainsi que le Secrétariat Exécutif du FONAREDD a organisé en septembre 2021, un atelier d'évaluation du premier partenariat RDC-CAFI et de cadrage du second, en présence de plusieurs ministres sectoriels avec SEM la Vice-Première Ministre d'Environnement et Développement Durable. Cet événement fructueux a permis au FONAREDD de formuler des leçons apprises et des recommandations pour le second partenariat RDC-CAFI. De plus, lors des négociations de la nouvelle Lettre d'intention, qui ont eu lieu de fin septembre à fin octobre, sous l'autorité du Ministère des Finances et du Ministère d'Environnement et Développement Durable, le FONAREDD a joué un rôle primordial en réunissant son réseau de parties prenantes provenant des différents secteurs pertinents, y compris de la société civile.



- Cependant, les négociations du nouveau partenariat ont été une source d'incertitude autour du fonctionnement, du financement et du mandat futur du FONAREDD. Les questions sur la gouvernance du nouveau partenariat n'étant toujours pas résolues, cette incertitude risque de causer certains retards dans le cycle programmatique du FONAREDD ainsi qu'un changement des dynamiques entre le Fonds et ses partenaires de mise en œuvre. Ensuite, à cause du contexte des négociations du nouveau partenariat, aucune revue du partenariat FONAREDD-CAFI n'a eu lieu, ni en 2020 ni en 2021. Il aurait été préférable de prendre le temps de revoir les avancées et les défis de ce partenariat, comme pendant les années 2017-2019.
- CAFI avait commissionné une revue de gestion du FONAREDD au début de l'année 2021. Tandis que le Comité de pilotage et le Comité technique du FONAREDD n'ont pas eu l'occasion de commenter sur cette revue, le Secrétariat exécutif du Fonds a pris note des conclusions tirées et des recommandations faites. Notamment, la revue a évoqué des erreurs de cadrage lors de l'opérationnalisation du FONAREDD, certaines faiblesses opérationnelles, un problème de redevabilité des structures de gouvernance et au sein des différentes parties prenantes y contribuant. Il serait préférable de tenir compte des recommandations de cette revue de gestion lors d'un éventuel recadrage de la gouvernance du Fonds dans le contexte de la transition vers le nouveau partenariat RDC-CAFI (2021-2031).



Défis et conclusion

Comme durant l'année 2020, la gestion de la pandémie de la COVID-19 a continué à être un défi majeur avec des impacts réels sur la mise en œuvre et le suivi-évaluation, avec des restrictions de voyage et de déplacements, bien que allégés dans certains cas, mais toujours maintenus dans le cadre des mesures de sécurités sanitaires.

Le changement de la configuration de la majorité parlementaire avec la mise en place du Gouvernement de l'Union Sacrée, a entraîné un changement radical de l'équipe des autorités politiques composant le Comité de Pilotage de FONAREDD, avec la nécessité d'une mise à niveau indispensable.

La première Lettre d'Intention (LOI) du partenariat RDC-CAFI (2016-2020) est arrivé à terme au 31 décembre 2020. L'année 2021 a été l'année d'évaluation des leçons apprises durant cette première expérience, afin de permettre de tirer les recommandations devant nourrir les négociations pour le renouvellement d'un second partenariat RDC-CAFI.

En effet, les négociations pour le renouvellement du partenariat RDC-CAFI plus ambitieux et de longue durée a été un défi majeur qui a mobilisé les experts de la partie congolaise et de CAFI, avec la facilitation du Secrétariat Exécutif de FONAREDD. Ces négociations ont abouti à la signature le 02 novembre à Glasgow par le Président de la République Démocratique du Congo, SEM Felix-Antoine Tshisekedi et le Premier Ministre du Royaume Uni, SEM Boris Johnson d'une Déclaration conjointe dans le cadre de la seconde Lettre d'Intention RDC-CAFI pour la période 2021-2031.

Au cours de l'année 2021, le suivi des 8 Programmes Intégrés REDD (PIREDD) n'a pas bénéficié d'une implication soutenue des Gouverneurs des provinces. Cette situation est expliquée par un déficit d'information. En effet, certains partenaires de mise en œuvre n'avaient pas bien informé les autorités politiques provinciales sur les enjeux de la REDD. Pour pallier ce déficit communicationnel, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD a instauré un cadre d'échange dédié au système de suivi des programmes intégrés avec les Gouverneurs, opérationnel une fois l'an. Ceci dans le but d'impliquer les autorités politiques dans la bonne

gouvernance des programmes qui sont mis en œuvre dans leurs juridictions, afin qu'ils s'approprient des résultats en vue de leur pérennisation. Toujours dans le souci de renforcer le dispositif du suivi-évaluation, un autre cadre d'échange et de collaboration des programmes financés par le FONAREDD/CAFI a été opérationnalisé pour permettre à toutes les parties prenantes (Agences d'exécution, expert des programmes, Société civile, experts des ministères sectoriels, experts indépendants, experts du FONAREDD/CAFI, experts des services étatiques provinciaux) d'harmoniser leurs approches, et de partager les expériences acquises, etc. Ces différents cadres ont permis d'améliorer et de renforcer le mécanisme de suivi & évaluation du FONAREDD.

Enfin, la présentation du Système d'Information des Sauvegardes (SIS), du premier Résumé d'Information (RI) et du site web, était aussi un défi à relever dans le cadre des exigences de Cancun sur les sauvegardes et aussi de la soumission de la RDC pour la province de la Tshuapa, auprès de l'Initiative LEAF.







FONAREDD

Forêts de la RDC, poumon de la planète
Mobiliser et agir pour un développement durable

 Fonds National REDD RDC | Facebook

 Fonaredd_RDC (@fonaredd) / Twitter

 Fonaredd RDC : Présentation | LinkedIn

48 Avenue Roi Baudouin, Kinshasa-Gombe
www.fonaredd-rdc.org; fonaredd.se@fonaredd-rdc.org
Tél: +243 812 968 266